

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSIGNES COVID-19

Modalités de circulation des patients au sein du CHU Consignes relatives aux visites des patients hospitalisés au CHU de Reims

Reims, le 17 mars 2020,

Le CHU de Reims modifie les règles de circulation des patients au sein de son site principal: Hôpital Maison Blanche, Hôpital Robert Debré.

Les patients doivent désormais se présenter au niveau de l'Hôpital Robert Debré pour orientation. Leur sortie s'effectue au niveau de l'Hôpital Maison Blanche.

La seule exception à ce circuit concerne les patients de pédiatrie et de gynécologieobstétrique qui continuent à entrer et sortir au niveau de l'accès Alix de Champagne / Hôpital Américain.

A noter également : le trafic des bus CITURA à l'intérieur du site principal est suspendu.

Afin de protéger les patients et les soignants, l'accès des visiteurs extérieurs aux services de soins est désormais strictement limité selon les principes ci-après :

Pour tous les services y compris les urgences, les visites sont interdites.

Pour la maternité, les visites restent admises pour les seul(e)s conjoint(e)s des futures mamans.

Pour les services de pédiatrie, l'accès est limité aux seuls parents (père, mère) ou au tuteur.

// Restez informés des modalités mises en place par le CHU de Reims sur www.chu-reims.fr

CONTACT PRESSE: Carole-Anne KLATA presse@chu-reims.fr 03.10.73.69.51 - 06.22.94.00.48







